

DIAL 2787

BRÉSIL - Du syndicaliste João Canuto à la sœur Dorothy, l'impunité continue

Terezinha Cavalcante Feitosa

mardi 1er mars 2005, par [Dial](#)

La presse s'est largement fait l'écho du meurtre scandaleux de la sœur Dorothy Stang, abattue le 12 février par des tueurs à gage. Cet assassinat s'inscrit dans le cadre des conflits de la terre au Brésil. Pour plus détails, voir dans ce numéro « [l'actualité en bref](#) » de février 2005. Ci-dessous nous publions un communiqué de Rio Maria, en date du 22 février 2005, cosigné par Terezinha Cavalcante Feitosa, présidente du Comité Rio Maria et du frère Henri Burin des Roziers, avocat de la [Commission pastorale de la terre](#).

L'assassinat barbare de la soeur Dorothy, à Anapu, à l'ouest de l'Etat du Pará, le 12 février 2005, révèle une fois de plus la tragique conséquence de l'impunité des grands propriétaires ruraux dans les conflits de terre. Malgré les répercussions qu'ont eu ces derniers mois les dénonciations nationales et internationales des menaces de mort contre la soeur Dorothy et ses compagnons, leaders de mouvements de travailleurs ruraux, et malgré des promesses de mesures de sécurité de la part des gouvernements fédéral et de l'État du Pará, un groupe de gros propriétaires n'a pas hésité à défier le gouvernement et à faire tuer la soeur Dorothy. Dans les jours qui ont suivi, deux travailleurs ruraux ont été tués à Anapu et un syndicaliste à Parauapebas, dans la même région.

Pourquoi auraient-ils peur ? Ils savent qu'ils jouissent de l'impunité. Quand, très rarement, des tueurs à gage ou des commanditaires d'assassinats de travailleurs ruraux sont poursuivis et condamnés, ils s'enfuient avec la complicité des agents de l'État du Pará ou attendent indéfiniment en liberté jusqu'au jugement de leurs recours judiciaires, vu l'extrême lenteur de la Justice. Citons entre autres : José Serafim Sales, le tueur à gage qui a tué le syndicaliste de Rio Maria, condamné à 25 ans de prison, s'est enfui d'une maison d'arrêt, en 2000 ; Ubiratan Ubirajara, condamné à 50 ans de prison pour avoir assassiné Paulo et José Canuto, s'est enfui de la même maison d'arrêt en 1995 ; le riche propriétaire rural Jérônimo Alves de Amorim, commanditaire de l'assassinat du syndicaliste Expedito Ribeiro de Souza, condamné à 19 années de prison en 2000, a accompli deux ans de sa peine en résidence surveillée pour raison de santé et bénéficie, de manière étrange, d'une remise de peine depuis le début de 2004.

Le cas des procès criminels contre les commanditaires de l'assassinat du syndicaliste João Canuto est exemplaire à ce sujet.

Adilson Carvalho Laranjeira, ex-maire de Rio Maria, et le grand propriétaire terrien Vantuir Gonçalves de Paula ont été condamnés, le 24 mai 2003, par le Tribunal de jury de Belém à 19 ans et dix mois de prison, comme commanditaires de l'assassinat de João Canuto, président du syndicat des travailleurs ruraux de Rio Maria, le 18 décembre 1985. Les condamnés ont fait appel, et conformément à la loi brésilienne, ils peuvent rester en liberté. Le 14 septembre 2004, le Tribunal de justice a rejeté à l'unanimité l'appel. Les deux condamnés ont alors fait plusieurs recours devant le Tribunal supérieur de justice et devant le Tribunal fédéral suprême, le 22 novembre 2004. Jusqu'à ce jour la recevabilité de ces recours n'a toujours pas été jugée et les pièces du dossier sont toujours à Belém, presque deux années après le jugement de

condamnation. Au bout de combien d'années vont être jugés définitivement ces recours ?

Les deux condamnés circulent librement, honorés par les autorités de Rio Maria : Vantuir, par exemple, lors de la cérémonie d'investiture du nouveau maire, a été invité à monter à la tribune pour compter les votes de l'élection du nouveau président du conseil municipal, alors que Luzia Canuto était présente dans la salle. C'est une humiliation et une provocation pour la famille de João Canuto qui habite dans la même ville, comme aussi pour toute la population, principalement les travailleurs ruraux ! Comment le peuple peut-il avoir confiance en la justice et les assassins en avoir peur ?

Nous nous rappelons aussi les répercussions nationales et internationales du procès João Canuto qui a mis 18 ans avant de faire l'objet d'un jugement ; à cause de cette lenteur le gouvernement brésilien a été condamné par la Commission interaméricaine des droits de l'homme de l'Organisation des États américains (OEA). Rappelons aussi l'assassinat des deux fils de João Canuto, la tentative d'assassinat de son troisième fils et de son gendre, les constantes menaces et humiliations contre sa famille.

L'impunité des commanditaires de l'assassinat du syndicaliste João Canuto, conséquence de la complicité et de la lenteur de la justice de l'Etat du Pará, est une protection pour les assassins de la soeur Dorothy et pour ceux qui se préparent à réaliser d'autres assassinats de leaders syndicaux et de défenseurs des droits de l'homme.

C'est pourquoi il est urgent de commencer à briser ce climat d'impunité et d'exiger que les recours d'Adilson Laranjeira et Vantuir de Paula soient jugés le plus vite possible et les condamnés emprisonnés. Le martyr de la soeur Dorothy et sa mémoire l'exigent !

Une absence chronique des autorités selon le frère Xavier Plassat

Le frère dominicain Xavier Plassat, 54 ans, qui vit depuis 1998 à Araguaína, à 375 Km de Palmas (Etat de Tocantins) et qui coordonne les actions de la Commission pastorale de la Terre (CPT) concernant le combat contre le travail esclave, a déclaré que vers la fin de l'année 2002, ses amis ont été informés que des criminels le tueraient. X. Plassat a déclaré : « Un collègue a reçu un appel téléphonique d'un homme qui disait que je serais brûlé. »

Pour Plassat, la violence utilisée par les grands propriétaires et leurs tueurs à gages dans l'Amazonie est la conséquence de l'absence chronique des autorités dans la région. L'assassinat de Dorothy n'a pas constitué une surprise pour le frère.

« C'est comme un film auquel nous avons déjà assisté à plusieurs reprises dans la lutte entre les personnes qui ont un projet de réforme agraire bien fondé et légal, et les grileiros et tueurs à gages qui défendent à n'importe quel prix les terres qu'ils se sont appropriées. »

Boletim CUT, 18 février 2005, se référant à Folha Online

- **Dial** - Diffusion d'information sur l'Amérique latine - D 2787.

- Traduction Dial.

- Source : portugais

En cas de reproduction, mentionner la source française ([Dial](#)) et l'adresse internet de l'article.